LA PROVENCE - 27.10.2022

CARRY-LE-ROUET

Cap sur les 30 ans pour les usagers du port

Dans quelques semaines, l'association des usagers du port de Carry-le-Rouet (UAPCR) célébrera ses 30 ans d'existence dans le port de plaisance, ce qui fait de cette association un partenaire incontournable dans les discussions entre les divers acteurs du port et les institutions.

Pour rappel, l'UAPCR a été créée en 1991 par Guy Le Bolla dont beaucoup de plaisanciers se souviennent bien de la personnalité hors du commun. L'association garde le cap et a su évoluer sous la gestion privatisée par la municipalité et depuis 2001 par la Métropole, qui a la gestion des compétences portuaires.

Il est vrai, comme le souligne le président actuel, Bernard Lubin, entouré d'une belle équipe, que *"l'UAPCR a connu dans le cours des années pour préserver les intérêts des usagers du port, à titre collectif mais aussi à titre individuel. Nos actions, les différentes animations et balades nautiques, comme la Provençale, ont contribué à accroître le nombre d'adhérents. Des ateliers matelotage de manœuvre, d'électricité, des conférences à thème, permettent de se sentir plus à l'aise à bord et de mieux maîtriser la sécurité du bord. C'est ainsi que la sortie nocturne animée par Gérard Sellier a connu une belle affluence."*

Une belle dynamique, assurée par le duo Claude Sentier, vers organiser [illegible] novembre à l'espace Jean Jaurès Robert Granger. Une conférence sur la corrosion en milieu marin sera ensuite proposée par le cabinet Cardinal.

L'association des usagers du port de Carry-le-Rouet est un acteur incontournable du port de plaisance. DR

Au-delà de ces animations techniques, l'association est impliquée aussi dans les conseils portuaires, commissions ou groupes de travail, au travers du mandat des conseillers portuaires élus personnels notamment par l'association. C'est ainsi que l'UAPCR accompagne les propriétaires et copropriétaires titulaires d'un contrat d'emplacement à flot ou pas dans leurs démarches avec la Métropole ou avec l'administration.

Une réunion d'information sera programmée pour expliquer les particularités du nouveau règlement de police des ports, dès la publication de ce nouveau RPP qui devrait être finalisé prochainement.

Dans les actions, il y a la mise en place d'un Wifi sanitaire à l'entrée du port (Quai Malvilles) qui sera remplacé en 2023 par une structure pérenne.

L'association intervient régulièrement aussi sur des sujets sensibles comme l'accès aux parkings à proximité des quais. À ce sujet, Jean-Paul Vernet, secrétaire de l'association, rappelle que *"nous plaisanciers, il n'y aurait pas de port et que la plaisance exige de pouvoir embarquer pour aller-venir différents matériels indispensables pour la navigation, la pêche et sorties en famille, d'où la nécessité d'accéder à proximité du quai en véhicule. Fort heureusement la municipalité en charge de cette problématique s'efforce de maintenir le consensus pour permettre l'accès aux quais dévolus créés du port."*

Le Conseil d'administration fixe les priorités et demeure très actif, la preuve en est la mise en place d'accords de partenariat conclus avec plusieurs associations de Carry, Martigues et Istres, travail mené en particulier par Alexandrie Pascal et Jean-Claude Loire, tous les deux membres de ce même Conseil d'Administration. *"Ces accords ont donné lieu à des réunions significatives dont profitent les usagers du port,* ajoute Bernard Lubin. *Pour conclure, signalons la réunion annuelle du Comité local des usagers permanents du port, affilié ou pas à une association, qui se tiendra le 2 novembre à partir de 10 h 30 au Grand Hôtel au Rouet. Cette information, prévue par le Code des ports maritimes, est importante sur l'activité de l'année, les recettes et dépenses, les travaux du port sont présentés aux plaisanciers, il serait que cette réunion coïncidera avec l'élection des représentants des usagers qui siégeront dans les futurs conseils portuaires, commissions ou groupes de travail qui seront mis en place par la gestionnaire."*

L'association accueille les plaisanciers tous les samedis matins de 10h à 12h dans son bureau situé au 1er étage de l'Espace Nautique. Vous pouvez [illegible]

Envoyé de mon iPhone

Répondre Transférer Imprimer

Formulaire rapide Plan du site Phishing Courriers Données personnelles Signaler un contenu illicite

Aide Presse